

**OFFRE D'EMPLOI  
CHAUFFEUR-JOURNALIER 2 – POSTE RÉGULIER TEMPS COMPLET****RESPONSABILITÉS**

Relevant du directeur des travaux publics et supervisé par l'inspecteur municipal, le titulaire du poste sera responsable d'assurer l'exécution de l'ensemble des tâches du secteur de la voirie et aura comme principales fonctions :

- Conduire le camion avec l'équipement à neige, sablage et camion léger, permis de conduire classe 3 ;
- Participer aux opérations de déneigement et déglacer les rues au printemps ou au cours de l'hiver ;
- Entretenir toutes les virées des bouts de rues de la municipalité ;
- Procéder à la pose de ponceaux et à l'enrochement de ponceaux ;
- Excaver les roches sur la voie publique ;
- Enlever les arbres sur les voies publiques ;
- Entretenir les fossés lorsqu'il y a déversement de terre ou branches (excavation de fossés) ;
- Ramasser le sable dans les rues de la municipalité ;
- Nettoyer les fosses de la neige qui empêchent l'eau de s'écouler normalement ;
- Démanteler des barrages de castors et des fossés à l'intérieur des ponceaux ;
- Démanteler les vieilles glissières de sécurité et les refaire à neuf ;
- Installer de la signalisation routière ;
- Participer aux activités de l'Écocentre et voir à son entretien ;
- Suivre toutes les formations requises pour effectuer des tâches de signalisation, de travail en espaces clos, de travail dans les tranchées, à l'écocentre etc).

**FORMATION, EXPÉRIENCE ET ATOUTS POSSIBLES**

Détenir un permis de conduire valide de classe 3 ;  
Détenir un diplôme d'études secondaires V ;  
Cours de sécurité, travaux publics

**AUTRES EXIGENCES**

Détenir une expérience à titre de chauffeur sur des camions dix (10) roues dans des opérations de déneigement, transport de terre, matériaux granuleux, autres matériaux secs

**COMPÉTENCES**

Sens de l'organisation et de la planification de son travail  
Initiative et bon jugement  
Aptitudes pour le travail d'équipe  
Entregent et bonne communication avec le citoyen  
Démontrer de l'ouverture dans l'apprentissage

**HORAIRE ET SALAIRE**

Poste régulier temps complet, 40 heures par semaine.  
Salaire déterminé par la convention collective, assurances collectives, congés de maladies et mobiles, régime de retraite.

Les personnes intéressées doivent signifier leur intérêt au Directeur des travaux publics ou faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 6 janvier 2025, à l'adresse suivante :  
dtp@munlascension.ca

**Date de début de l'affichage : 18 décembre 2024**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.